

REGLEMENT du CHALLENGE DEPARTEMENTAL C.C.E AMATEURS - CLUBS - PONEYS 2024 du VAL D'OISE

L'esprit du challenge consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

Le Calendrier :

Dates	Lieux							
17/09/2023	CHAUMONTEL - Bois de la Noue							
17/09/2023	CCE Derby cross							
15/10/2023	BETHEMONT la FORET - Val Kalypso							
13/10/2023	CCE (Circuit départemental)							
19/11/2023	BESSANCOURT - L'Espoir							
19/11/2023	CCE Derby cross (Circuit départemental)							
04/02/2024	CHAUMONTEL - Bois de la Noue							
	CCE Derby cross (Circuit départemental)							
07/04/2024	BETHEMONT la FORET - Val Kalypso							
	CCE (Circuit départemental)							
28/04/2024	MERIEL - Centre équestre							
	CCE							
20/05/2024	BETHEMONT la FORET - Val Kalypso							
20/03/2024	CCE (Circuit départemental)							
26/05/2024	MERIEL - Centre équestre							
20/03/2024	CCE Derby cross							
	Hippodrome Enghien Soisy							
	CDEVO							
	Finale Challenge CCE Amateurs							
	Finale Challenge CCE Clubs							
00/00/0004	Finale Challenge CCE Poneys							
09/06/2024	Derby Cross (Grand départemental)							
	Championnat départemental Amateurs							
	Championnat départemental clubs Championnat départemental Poneys							
	Championnat départemental Derby Cross							
	(Circuit départemental)							
	(Oncort departemental)							

Seules les dates indiquées servent de support au Challenge Départemental de CCE 2024.

Les épreuves : (règlement FFE CCE 2023 et application du règlement FFE CCE 2024 à parution).

N°	Nom de l'épreuve
N°1	CCE Club élite GP ou Club élite Derby Cross ou Club élite Derby Eventing
N°2	CCE Club 1 GP ou Club 1 Derby Cross ou Club 1 Derby Eventing
N°3	CCE Club 2 GP ou Club 2 Derby Cross ou Club 2 Derby Eventing
N°4	CCE Club 3 GP ou Club 3 Derby Cross ou Club 3 Derby Eventing
N°5	CCE Poney élite GP ou Poney élite1 Derby Cross ou Poney élite1 Derby Eventing
N°6	CCE Poney 1 GP ou Poney 1 Derby Cross ou Poney 1 Derby Eventing
N°7	CCE Poney 2 GP ou Poney 2 Derby Cross ou Poney 2 Derby Eventing
N°8	CCE Poney 3 GP ou Poney 3 Derby Cross ou Poney 3 Derby Eventing
N°9	CCE Poney AS 2 GPou Poney AS 2 Derby Cross ou Poney AS 2 Derby Eventing
N°10	CCE Amateur 4 GP ou Amateur 4 Derby Cross

Pour toutes les épreuves la participation de cavaliers "hors concours" est interdite.

Les épreuves Clubs & Poneys servent de support à la validation des examens fédéraux en cours de compétition.

Conditions de participations des cavaliers :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

- 1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié en Val d'Oise depuis le début du circuit,
- 2. Licence de compétition de l'année et/ou galop requis en fonction de l'épreuve montée,
- 3. et être engagé par un établissement affilié en Val d'Oise,

Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement du Val d'Oise.

- 4. Participations: Voir règlement FFE CSO.
- 5. Les cavaliers engagés dans les "épreuves challenge" du CDEVO, sont informés que leurs résultats seront enregistrés et diffusés dans les classements des challenges du CDEVO et mis en ligne sur le site www.equitation95.com

Conditions de participations des chevaux :

Tout cheval ou poney munis d'un document d'accompagnement et à jour des vaccinations obligatoires.

Participations : Voir règlement FFE de l'année en cours.

Tenues et harnachements :

Conforme au règlement FFE CCE.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix et s'ils sont à cheval de se faire représenter, faute de quoi, ils se verront déclassés.

ENGAGEMENTS et PAIEMENTS:

Montant de l'engagement : Epreuves CCE Amateurs, clubs, poneys : 43. 00 €, épreuves Derby Eventing : Clubs, poneys : 36. 00 €, épreuves Derby Cross : Amateurs, Clubs, Poneys : 28. 00 €,. Les horaires : Communiqués à partir de 12 H 00 la veille du concours. Les engagements sur place sont autorisés.

Date limite d'engagement : Voir site ffe.com

Classement par qualificative et par étage :

Conforme au règlement FFE de l'année en cours,

Remise de prix : Il est recommandé de récompenser un 1/4 des cavaliers classés (plaques et flots, lots aux 8 premiers).

Seules les épreuves inscrites au challenge sont récompensées. Les épreuves par catégories de taille ne sont pas prises en compte dans les qualificatives.

Conditions de participations et règlement de la finale et championnat départemental :

Le règlement des championnats CCE sera appliqué. Si un cavalier monte 2 chevaux dans la même épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte.

Pour les remises de prix jour des championnats : Il sera fait 2 remises des prix de l'épreuve plaques et flots des cavaliers classés, ensuite une remise des prix spécifique des cavaliers du Val d'Oise : Plaques, flots, lots avec podium.

Les concours des dates des championnats départementaux, pour les épreuves poneys, doivent se courir par catégorie de taille.

Classement du Challenge Départemental CCE 2024 par série : Barème et mode de calcul des points :

Calcul du classement séries Amateur 4 : 1 meilleure performance = Total général du "Classement 2024". Sauf cas de force majeure (concours annulés...)

Calcul du classement séries Clubs et Poneys : Cumul des 3 meilleures performances = Total général du "Classement 2024". Sauf cas de force majeure (concours annulés...)

Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés.

Seuls les résultats des concours FFECOMPET ou SIF enregistrés sur FFE sont pris en compte.

En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.

Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans une série du challenge.

En cas de classement du même cavalier sur 2 séries différentes, c'est la meilleure place qui est retenue, en cas d'égalité de place, c'est la série supérieure qui est conservée.

Lors des Championnats, en cas de partition des épreuves Poneys par catégorie de taille d'une série (exemple poney 1B, 1C, 1D), il y a enregistrement des places dans le classement challenge de la série de l'indice (exemple série poney 1).

Calcul du classement séries Amateur 4 :

Coefficients appliqués suivant les épreuves : CCE : Coefficient 1, Derby Eventing : 1.75, Derby Cross : 1.5.

Chaque cavalier reçoit des points 'handicap' correspondant à sa place, Exception : le 1^{er} reçoit 0 point.

Places	Coef	1 ^{er}	2 ^{èm} e	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Etc	10 ^{ème} ex	12 ^{ème}	Etc	35 ^{ème}	Cavalier éliminé ou abandon
Points CCE	1	0 Pt	2 Pts	3 Pts	4 Pts		10 Pts	12 Pts		35 Pts	Pts du dernier de l'épreuve + 20 Pts.
Points Derby Eventing	1.75	1.75	3.5	5.25	7		17.5	25.20		61.25	Pts du dernier de l'épreuve + 20 Pts.
Points Derby Cross	1.50	1.5	3	4.5	6		15	18		52.5	Pts du dernier de l'épreuve + 20 Pts.

C'est le cavalier ayant le moins de points qui remportera la série de l'épreuve.

Calcul du classement séries Clubs et Poneys : "Point de qualification du championnat" attribués par la FFE, fonction de la place et fonction du nombre de quart dans l'épreuve, voir Bulletin officiel des résultats

C'est le cavalier ayant le plus de points qui remportera la série de l'épreuve.

Le classement "Challenge Départemental de CCE ou Derby Cross ou Derby Eventing 2024": La base des récompenses de la Soirée des Champions 2024 est de 1 prix pour 4 partants.

Challenge DESTRIER COPAM: La société DESTRIER partenaire du comité départemental soutient les clubs du Val d'Oise par l'attribution de 500 kilos de granulés DESTRIER au club ayant le plus grand nombre de cavaliers classés dans le premier tiers de l'ensemble des séries d'une discipline du classement du challenge CCE, il sera récompensé à la soirée des Champions. Un club ne peut être récompensé qu'une fois par année sur l'ensemble des disciplines challenge du CDEVO.

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement concours FFE de l'année en cours. Pour les autres cas, le Président du CDEVO et le Président de la Commission de CCE pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La Décision est sans appel.

Cette actualisation du : 01/09/2023 annule l'édition précédente.